**GRAND PRIX STRASBOURG EUROPE**

**GOLF CLUB DE STRASBOURG**

**Samedi 10 et Dimanche 11 octobre 2020**

**RÈGLEMENT DE L’ÉPREUVE**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf **à jour du Droit de Jeu Fédéral** et aux joueurs licenciés dans une fédération étrangère reconnue.

**Certificat médical ou attestation certifiant la réponse négative à l’ensemble du questionnaire de santé si certificat médical en 2018 ou 2019.**

**Le nombre total des engagés sera limité à 108 joueurs dont 11 wild cards maxi** (la répartition des wild-cards est du ressort de la ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d’abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l’ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions ; puis par ordre d’index tout en respectant le nombre minimum de 36 dames.

Le club réservera 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index.

La liste des joueurs retenus et la liste d’attente seront publiées sur le site [www.golf-strasbourg.com](http://www.golf-strasbourg.com).

**PROTOCOLE SANITAIRE**

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciations physiques de 2 mètres en activités sportives et 1 mètre en statique).

- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique **AVANT** cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d’un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition. En l’absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.

- Compte tenu du retour des râteaux dans les bunkers, il n’est plus autorisé de placer la balle sans pénalité dans le bunker.

- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d’encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).

- A l’exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.

- Interdiction des cadets (pas d’échanges de matériel autorisé) et le nombre d’accompagnants limité à une personne par joueur. L’accompagnant n’est pas autorisé à donner des conseils au joueur. L’accompagnant est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.

- Les regroupements dans les zones d’accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes.

- L’échange de cartes de scores entre les joueurs n’est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c’est une partie en 3 balles).

- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l’épreuve.

**PARCOURS**

Parcours **BLANC - ROUGE**

Messieurs : 5834 m – PAR 71 – Slope 135

Dames : 5015 m – PAR 71 – Slope 129

**FORMULE**

**Stroke-Play simple brut sur 54 trous – 18 trous par jour**

* Vendredi 9 octobre : reconnaissance du parcours (réservation du départ obligatoire)
* Samedi 10 octobre : 1er tour
* Dimanche 11 octobre : 2ème tour

En cas d’égalité pour la 1ère place (dans chaque série) à l’issue des deux tours, un play-off en « mort subite » aura lieu sur les trous n° 1 et 9 du parcours blanc.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

**DÉPARTS**

**Marques :** Messieurs : Repère BLANC

Dames : Repère BLEU

**Ordre des départs :**

Samedi à partir de 7h30 (départs possibles du 1 et du 10)

Dimanche à partir de 7h30 (départs possibles du 1 et du 10)

**Tirage des départs :**

Possibilités d’aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires sur justificatif pour le 1er tour. Les horaires de départs du 1er tour se feront dans l’ordre croissant des index. Les départs du 2ème tour se feront dans l’ordre inverse des résultats du 1er tour. En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l’épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l’épreuve.

La liste des joueurs retenus et la liste d’attente seront publiées sur le site [www.golf-strasbourg.com](http://www.golf-strasbourg.com).

Les départs du 1er tour seront publiés sur ce même site et au tableau d’affichage le mercredi 7 octobre à 19h.

**COMPORTEMENT ET ÉTIQUETTE**

Il est **interdit aux joueurs de fumer** (y compris cigarette électronique) pendant un tour conventionnel du Grand Prix. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

Attention : **une tenue correcte des joueurs sera exigée durant l’épreuve**.

**INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront **uniquement par courrier, accompagnées obligatoirement du droit d’engagement** et devront parvenir au club **avant le samedi 26 septembre**, par chèque bancaire à l’ordre du Golf Club de Strasbourg ou par virement (Les joueurs étrangers auront la possibilité de payer par carte VAD). Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l’établissement de la liste officielle.

* Adultes : 80 €
* Joueurs de 19 à 26 ans inclus : 40 €
* Joueurs de 18 ans et moins : 25 €

Pour les membres du G.C.S. :

* Adultes : 40 €
* Moins de 21 ans : 20 €

Ces droits d’engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le lundi mardi 29 septembre à 13h.

Le Golf de Strasbourg publiera la liste des joueurs retenus au plus tard le mercredi 30 septembre.

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu le dimanche 11 octobre au Club House **30 minutes** après l’arrivée de la dernière partie. La proclamation du palmarès sera suivie d’un cocktail.

Les 3 meilleurs scores bruts Messieurs et Dames seront récompensés.

**COMITÉ**

Le Comité pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

**ARBITRES / RECORDING / STARTER**

* 1 arbitre de Ligue
* 1 représentant du GCS
* 1 autre arbitre
* 1 starter